

canadienne bien au-dessus des intérêts de la «partisanerie» politique. A cet effet, je crois que nous devons reconnaître que l'honorable Guy Favreau fut un grand Canadien et que sa famille et le Parlement canadien ont subi une lourde perte.

[Traduction]

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire en quelques mots que nous partageons la tristesse qu'on a exprimée au sujet du décès d'un homme qui était, d'après moi, l'un des membres les plus sympathiques et les plus aimables de la Chambre des communes. Nous adressons aussi nos sincères condoléances à sa famille.

[Français]

M. André Ouellet (Papineau): Monsieur l'Orateur, la Chambre comprendra jusqu'à quel point je veux m'associer aux paroles prononcées par le premier ministre (M. Pearson) et les représentants des partis de l'opposition, rendant hommage à celui que j'ai eu le très grand honneur de servir pendant près de trois ans et à qui j'ai succédé comme député de Papineau.

L'honorable Guy Favreau est entré en politique à un moment difficile de l'histoire de son pays. Dois-je rappeler que des bombes explosaient dans le Québec, à l'époque? Mais M. Favreau croyait fermement en l'unité canadienne; il a servi sa patrie et ses compatriotes avec conviction et courage. Il eut un sens du devoir hélas! trop grand pour ses forces physiques.

Il convient que cette Chambre des communes, qui n'a pas toujours été tendre pour lui, rende aujourd'hui à ce grand Canadien l'ultime hommage qu'il a bien mérité.

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. OLSON—CHANGEMENT D'ALLÈGEANCE POLITIQUE

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je désire m'expliquer sur un fait personnel. En effet, j'aimerais vous informer qu'en raison de nombre d'événements qui se sont produits depuis la dernière séance des Communes, j'ai démissionné du groupe dont je faisais partie dans cette Chambre. De plus, je voudrais vous dire que j'ai été accepté par le groupe parlementaire qui appuie le gouvernement.

J'aimerais vous remercier, monsieur l'Orateur, de tous vos bons procédés à mon égard, et j'espère que vous pourrez me donner la parole de temps à autre de l'autre côté de la Chambre.

[M. Caouette.]

LE CABINET

ANNONCE DE REMANIEMENTS MINISTÉRIELS EFFECTUÉS AU COURS DU CONGÉ

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais informer la Chambre de certains remaniements ministériels effectués depuis le début de son congé d'été, le 7 juillet.

L'honorable J. W. Pickersgill a résigné ses fonctions de ministre des Transports et assumé de nouvelles responsabilités dans la fonction publique à titre de président de la Commission canadienne des transports.

L'honorable Paul Hellyer a été nommé ministre des Transports. L'honorable Léo Cadieux, ancien ministre associé de la Défense nationale, a été désigné pour succéder à M. Hellyer comme ministre de la Défense nationale. L'honorable Allan MacEachen, leader du gouvernement à la Chambre, a été chargé de la responsabilité ministérielle de l'Office d'expansion économique de la région atlantique.

J'ai recommandé à Son Excellence de nommer ministre d'État, sans portefeuille, M. Charles Granger, qui a démissionné aujourd'hui comme ministre des Affaires du Labrador au sein du gouvernement de Terre-Neuve. (Applaudissements)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ANCIEN CHEF DE L'OPPOSITION—
REMANIEMENTS MINISTÉRIELS

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on me permettra peut-être de signaler qu'il y a aujourd'hui à la Chambre une vacance qui, bien qu'elle soit temporaire, nous préoccupe beaucoup. Le poste de chef de l'opposition à la Chambre des communes est pour l'instant sans titulaire, puisque le très honorable député de Prince-Albert l'a abandonné et que son successeur n'a pas encore été élu au Parlement.

Je ne me propose pas, monsieur l'Orateur, de parler longuement du très honorable représentant qui a siégé en face de moi pendant des années, parce qu'il est encore membre de la Chambre et il nous reviendra bientôt pour exercer sur nos débats et nos travaux cette influence qui en a fait si longtemps un parlementaire puissant et dynamique. Si j'en disais davantage, monsieur l'Orateur, on pourrait croire à un discours d'adieu—une impression que je ne voudrais certainement pas donner.

J'avoue, monsieur l'Orateur, qu'il me semblera étrange—à moi et à nous tous—de ne pas voir le très honorable représentant se lever le premier à l'appel de l'ordre du jour